

# La France, un vieux pays d'immigration

Gérard Noiriel dans L'Histoire Collection, n°46, janvier mars 2010 - extraits

## L'HISTOIRE : La France est un très ancien pays d'immigration. Est-il possible de mesurer l'apport démographique des étrangers au peuplement de la France d'aujourd'hui ?

**Gérard Noiriel :** A l'échelle du millénaire, nous sommes presque tous issus de « l'immigration » ; évidemment cela peut être dit de n'importe quel peuple.(...) En réalité, je ne pense pas que l'on puisse parler d'immigration avant la construction définitive de l'État-nation qui trace une distinction claire entre les nationaux et les étrangers. L'immigration au sens où nous l'entendons aujourd'hui implique toujours deux choses : un déplacement dans l'espace et le franchissement d'une frontière. Ce n'est pas un hasard si le mot s'est imposé dans le vocabulaire français dans les années 1880, à l'époque où le droit de la nationalité se mettait en place. (...) On peut néanmoins estimer par divers recoupements (...) qu'entre le tiers et le quart des personnes qui vivent aujourd'hui en France sont issues de l'immigration si on remonte aux arrière-grands-parents. Cela fait de notre pays l'un des plus importants au monde pour le nombre d'étrangers dans la population - en 1931, la France se plaçait devant les États-Unis près de 7 % d'étrangers. (...)

## L'H. : Pourquoi une si forte immigration depuis le XIXe siècle alors que la plupart des pays d'Europe sont encore à cette époque des terres d'émigration ?

**G. N. :** Il y a des raisons très anciennes. La France a manqué de main-d'œuvre pour l'industrie. L'exode rural y est beaucoup plus tardif et moins massif qu'en Grande-Bretagne. La Révolution française a favorisé le maintien d'une très forte petite paysannerie propriétaire. Au début de la IIIe République encore, les paysans représentent plus de la moitié des actifs. Et, en 1950, il y avait en proportion plus de paysans dans la population active en France qu'en Angleterre en 1840. Ajoutez à cela une spécificité démographique : le malthusianisme a été très fort en France, dans toutes les classes sociales, avec cent ans d'avance sur les autres pays. De sorte que la France, qui était encore le pays le plus peuplé d'Europe au moment de la Révolution française, n'est plus qu'au quatrième rang avant 1914. La conséquence, c'est que l'industrie manque de bras. L'une des solutions a été l'immigration. Certaines entreprises envoient des « recruteurs » à l'étranger, notamment pour alimenter les secteurs les plus pénibles du marché du travail. Au départ, cela se fait au gré des besoins, un peu au hasard. Les frontaliers fournissent la majeure partie des effectifs : les Belges sont surtout représentés dans le Nord et les Italiens dans le Sud-Est. Mais dans les années qui précèdent la Première Guerre mondiale, le Comité des Forges et les gros propriétaires terriens du Bassin parisien créent des organismes spécialisés dans le recrutement collectif de main-d'œuvre étrangère. Pendant la guerre de 1914-1918, l'État commence à s'occuper non seulement du recrutement mais aussi de la sélection des immigrants. C'est à cette date seulement qu'on peut parler réellement de « politique d'immigration ». L'agriculture avec les emplois d'ouvriers agricoles et de saisonniers, la métallurgie et les mines sont les secteurs qui ont le plus besoin de ces travailleurs immigrés.

## L'H. : Jusqu'en 1914, l'État ne se préoccupe pas de réguler les flux migratoires ?

**G. N. :** Non, au XIXe siècle, l'immigration se coule dans les réseaux migratoires traditionnels sans que les États s'en mêlent beaucoup : les politiques restent très libérales, sans contrôles aux frontières. En France, on ne commence à demander leur identité aux immigrants qu'à partir de 1888.

C'est à ce moment-là seulement qu'on exige d'eux qu'ils se fassent enregistrer dans la commune où ils habitent. A cette date, cependant, les choses ne vont pas plus loin. De fait, il n'y a pas de régulation de la mobilité. Le revers de la médaille c'est que l'absence de régulation étatique peut favoriser la concurrence entre Français et immigrants dans certains secteurs, ce qui explique les affrontements violents, notamment en période de crise. Cette fin du XIXe siècle est probablement celle où la violence contre les immigrants a été la plus forte. Le patronat, on le voit bien dans la région de Marseille, peut aller chercher des Italiens pour abaisser les prétentions salariales des ouvriers locaux et pas seulement parce qu'il manque de main-d'œuvre.